Congo : Le Club de Paris annule 5 milliards d'euros de dette

10/02/2011 à 10h00

Les créanciers du Club de Paris ont annulé, depuis l'accès du Congo au point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) en janvier 2010, 5 milliards d'euros, soit la totalité de sa dette à leur égard, a affirmé l'ambassadeur de France à Brazzaville.

La dette effacée représente une partie importante de toute la dette du Congo. **Quelque 2,6 milliards d'euros de cette dette ont été effacés par la France**, le premier partenaire économique et financier du Congo, » a ajouté M. Valette.

Les créanciers publics membres du Club de Paris (19 des pays les plus industrialisés) avaient décidé d'annuler la totalité de la dette du Congo en mars 2010. Chaque pays a successivement passé l'éponge depuis.

Par le passé, les autorités congolaises ont assuré que les sommes épargnées serviront prioritairement à accompagner les efforts en matière de modernisation et d'industrialisation de notre pays, mais aussi à lutter contre la pauvreté dans le cadre de la politique visant la mise en oeuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).»

Les Échos

(Merci à voyage)